



**INSTITUT DE FORMATION INTERHOSPITALIER THÉODORE SIMON
(IFITS)**

REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ

**ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC
INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC**

Version en date du 28 janvier 2022

Mise à disposition du Registre d'Accessibilité :

- *Version papier : Accueil de l'IFITS*
- *Version numérique : Site internet de l'IFITS (www.ifits.fr)*

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC	3
SIGNALÉTIQUE	4
ÉCLAIRAGE	5
CHEMINEMENT	6
VIDE BORDANT LE CHEMINEMENT	7
PARKING	8
PORTAIL ET PORTE ADAPTÉE	9
ASCENSEUR	10
ESCALIER ≥ 3 MARCHES	11
RAMPE D'ACCÈS	12
DISPOSITIF DE COMMANDE	13
BANQUE D'ACCUEIL	14
PERSONNEL	15
TOILETTES	16
LAVABO	17
SALLE DE RESTAURATION	18
SALLE D'EAU (DOUCHE)	19

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Raison sociale : Groupement d'Intérêt Public Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon (GIP IFITS)

Adresse : 19, avenue de Maison Blanche

Code postal : 93330

Ville : Neuilly-sur-Marne

Téléphone : 01-49-44-36-00

Fax : 01-49-44-36-01

Site internet : <https://www.ifits.fr>

Mél. : administration@ifits.fr

Nom du représentant de la personne morale : Christine MARCHAL
(directrice GIP IFITS)

Siret : 189 300 189 00017

Activité Principale Exercée (APE) : 8542Z – Enseignement supérieur

Spécialisation : Formations aux métiers de la santé

L'établissement fait-il partie de la 5ème catégorie :

Oui Non

Effectif de l'ERP :

Personnel : 71 Public : 953 Total : 1 024

L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et/ou sous-sol) :

Oui Non

Existe-il un registre de sécurité :

Oui Non

SIGNALÉTIQUE

CONFORMITÉ :

Oui Non Sans objet

- Signalétique indiquant les changements de direction et les accès
- Signalétique indiquant les croisements voiture / piéton
- Signalétique indiquant les stationnements handicap
- Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances)
- Typographie de couleur contrastée selon le type de support
- Toute information sonore doublée par une information visuelle

PROJET D'AMÉLIORATION :

Nature de la réalisation	Date de réalisation	Commentaires
Adaptation des signalétiques extérieures voiture / piéton	Courant 2022	

ÉCLAIRAGE

CONFORMITÉ :

Oui

Non

Sans objet

- Cheminement extérieur 20 lux
- Circulation piéton / voiture 50 lux
- Circulation intérieur 100 lux
- Escalier et équipement 150 lux
- Poste ou banque d'accueil 200 lux

PROJET D'AMÉLIORATION :

Nature de la réalisation	Date de réalisation	Commentaires
Sans objet	-	-

CHEMINEMENT

CONFORMITÉ :

Oui Non Sans objet

- Sol stable, non meuble et sans trou ou ressaut > à 2 cm
- Largeur du cheminement de 1,20 m (tolérance 0.90 m sur une courte distance)
- Absence d'élément en saillie $\geq 0,15$ m
- Dévers sur les cheminements \leq à 3 %
- Espaces de giration à chaque choix d'orientation et tous les 6 à 8 m
- Éléments de guidage de couleur contrastée (à minima entre l'entrée, le parking et l'accueil)
- Revêtements sans gêne visuelle ou acoustique
- Hauteur de passage libre $\leq 2,20$ m sous élément suspendu

PROJET D'AMÉLIORATION :

Nature de la réalisation	Date de réalisation	Commentaires
Sans objet	-	-

VIDE BORDANT LE CHEMINEMENT

CONFORMITÉ :

Oui

Non

Sans objet

Dans le cas d'un vide bordant le cheminement supérieur à 0,40 cm, présence d'un garde-corps

PROJET D'AMÉLIORATION :

Nature de la réalisation	Date de réalisation	Commentaires
Sans objet	-	-

PARKING

CONFORMITÉ :

Oui Non Sans objet

- En cas de place de parking, 2 % du parc doit être accessible (minimum 1 place adaptée)
- Places localisées à proximité de l'entrée
- Largeur 3,30 m
- Marquage au sol + signalétique verticale
- Raccordement au cheminement sans ressaut > à 2 cm

PROJET D'AMÉLIORATION :

Nature de la réalisation	Date de réalisation	Commentaires
Sans objet	-	-

PORTAIL ET PORTE ADAPTÉE

CONFORMITÉ :

Oui Non Sans objet

- Portail facilement manœuvrable (50 Newtons)
- Espaces de manœuvre devant et derrière (1,70 m – 2,20 m)
- Largeur de passage utile d'un battant 0,77 m à minima (obligatoire 0.83 m chambres adaptées)
- Hauteur de poignée (0,90 m et 1,30 m)
- Temporisation d'ouverture adaptée à la distance pour les portails automatiques : **Sans Objet**

PROJET D'AMÉLIORATION :

Nature de la réalisation	Date de réalisation	Commentaires
Sans objet	-	-

ASCENSEUR

CONFORMITÉ :

Oui Non Sans objet

- Conforme à la norme NF EN 81-70/A1 ou plateforme élévatrice selon les normes NF EN 81-41 et NF EN 81-40
- Largeur de passage de porte 0,80 m
- Dimension minimale de la cabine 1,10 m x 1,40 m
- Charge minimale supportée \geq 300 kg

PROJET D'AMÉLIORATION :

Nature de la réalisation	Date de réalisation	Commentaires
Sans objet	-	-

ESCALIER ≥ 3 MARCHES

CONFORMITÉ :

Oui Non Sans objet

- BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0,28 et 0,50 m de la première marche
- Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Main courante (rigide et continue – hauteur 0,80 m à 1,00 m)
- Hauteur de marche ≤ 0,17 m
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
- Largeur de giron ≥ 28 cm

PROJET D'AMÉLIORATION :

Nature de la réalisation	Date de réalisation	Commentaires
Remise au propre des BEV et des peintures contrastées sur la première et dernière marche pour les escaliers en extérieurs	2022	Travail de maintenance suite à usure d'usage (passages des personnes et intempéries)

RAMPE D'ACCÈS

CONFORMITÉ :

Oui

Non

Sans objet

Pente du plan incliné de 6 % à 12 % suivant les longueurs et les tolérances dans l'existant

Dévers \leq à 3 %

PROJET D'AMÉLIORATION :

Nature de la réalisation	Date de réalisation	Commentaires
Sans objet	-	-

DISPOSITIF DE COMMANDE

CONFORMITÉ :

Oui

Non

Sans objet

- Prise en compte des appels par le système, notamment des personnes sourdes, malentendantes ou muettes
- Assure le retour d'information de la prise en compte de l'appel, particulièrement lors de l'absence d'une vision directe
- Hauteur entre 0,90 m et 1,30 m
- Espace d'usage 0,80 m x 1,30 m
- Couleur contrastée notamment au niveau des organes de commande
- L'ensemble peut être associé avec des systèmes visuels et sonores

PROJET D'AMÉLIORATION :

Nature de la réalisation	Date de réalisation	Commentaires
Sans objet	-	-

BANQUE D'ACCUEIL

CONFORMITÉ :

Oui Non Sans objet

- Utilisable en position debout ou assise
- Configurer pour une communication visuelle
- Plan supérieur d'une partie du meuble, hauteur maximale 80 cm
- Vide sous meuble (hauteur 70 cm, largeur 60 cm, profondeur 30 cm)
- Lisibilité des affichages (prix), assis ou debout

PROJET DE MODIFICATION :

Nature de la réalisation	Date de réalisation	Commentaires
Refonte du local d'accueil dans l'optique d'un meilleur usage en position assise, ce qui n'est que partiellement le cas à ce jour	2023	Projet en cours d'étude

PERSONNEL

CONFORMITÉ :

Oui

Non

Sans objet

Le personnel appelé à être en contact avec les clients doit être formé à l'accueil et à l'accompagnement de toute personne handicapée (moteur, visuel, auditif, mental, cognitif psychique...)

PROJET D'AMÉLIORATION :

Nature de la réalisation	Date de réalisation	Commentaires
Sans objet	-	-

TOILETTES

CONFORMITÉ :

Oui Non Sans objet

- Au moins un doit être accessible aux personnes handicapées
- Rayon de giration dans ou devant les toilettes (diamètre 1,50 m), en dehors du débattement de la porte
- Espace d'usage ou de transfert (0,80 m x 1,30 m), en dehors du débattement de la porte
- Barre de maintien, hauteur comprise entre 0,80 m à 1,00 m
- Axe de la lunette du WC distant entre 0,35 m à 0,40 m du mur latéral
- Hauteur de cuvette entre 0,45 m et 0,50 m
- Lave-mains adapté avec hauteur du plan \leq 0,85 m

PROJET D'AMÉLIORATION :

Nature de la réalisation	Date de réalisation	Commentaires
Refonte du bloc des sanitaires dans le couloir des salles 4, 5, 6 et 7 (dont le WC accessible aux personnes à mobilité réduite)	2022	Projet en cours d'étude

LAVABO

CONFORMITÉ :

Oui Non Sans objet

Espace ou vide sous le lavabo (dimensions minimums : hauteur 70 cm, largeur 60 cm, profondeur 30 cm) + siphon déporté

Hauteur du plan \leq 0,85 m

PROJET D'AMÉLIORATION :

Nature de la réalisation	Date de réalisation	Commentaires
Cf. projet d'amélioration « toilettes » page 16	2022	Projet en cours d'étude

SALLE DE RESTAURATION

CONFORMITÉ :

Oui Non Sans objet

- Au moins 2 places adaptées jusqu'à 50 places et 1 emplacement supplémentaire par tranche de 50 places supplémentaires
- Largeur du cheminement principal 1,20 m (entrée / accueil / place adaptée / toilette)
- Largeur cheminement secondaire de 0,90 m – 0,60 m
- La dimension d'une place adaptée sera celle d'un espace d'usage (0,80 m x 1,30 m)
- Présence d'un vide sous la table, dimension : hauteur 0,70 m, profondeur 0,30 m
- Hauteur du plan supérieur de table 0,80 m
- Espace vide sous le buffet (hauteur 70 cm, largeur 60 cm, profondeur 30 cm)
- Espace d'usage (0,80 m x 1,30 m) sur la longueur ou pourtour du buffet
- Distance de préhension des éléments en présentation sur le buffet (nourriture, assiettes...) adaptée (hauteur entre 0,60 m et 1,30 m, longueur / profondeur 0,50 m)

PROJET D'AMÉLIORATION :

Nature de la réalisation	Date de réalisation	Commentaires
Sans objet	-	-

SALLE D'EAU (DOUCHE)

CONFORMITÉ :

Oui Non Sans objet

- Rayon de giration (diamètre 1,50 m), chevauchement du débattement de la porte $\leq 0,25$ m
- Espace d'usage ou de transfert (0,80 m x 1,30 m)
- Barre de maintien assis / debout (0,80 m à 1,00 m)
- Equipement pour s'asseoir dans la douche
- Hauteur accessible des équipements (0,90 m et 1,30 m)

PROJET D'AMÉLIORATION :

Nature de la réalisation	Date de réalisation	Commentaires
Refonte du système d'accessibilité aux 2 douches dans les vestiaires du self	2023	Refonte des locaux du self en cours d'étude